

FONDATION NAPOLEON

**7 rue Geoffroy Saint Hilaire
75005 PARIS**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2021

SOUMIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 21 juin 2022

SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

- BILAN 2021

FONDATION NAPOLEON
BILAN ACTIF AU 31/12/2021

ACTIF	Exercice 31/12/2021 (selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Donation initiale d'usufruit	5 335 715,60		5 335 715,60	5 335 715,60
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques et matériels	687 900,21	638 093,02	49 807,19	76 788,40
Les bibliothèques	395 012,47	360 801,02	34 211,45	40 093,27
La Collection	7 138 587,46		7 138 587,46	6 895 501,96
Immobilisations financières				
Total I	13 557 215,74	998 894,04	12 558 321,70	12 348 099,23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	14 590,14		14 590,14	14 590,14
Créances				
Autres	29 133,98		29 133,98	67 279,58
Diverses				
Valeurs mobilières de placement	6 234 346,26	84 052,91	6 150 293,35	5 996 528,57
Disponibilités	590 392,95		590 392,95	670 596,35
Total II	6 868 463,33	84 052,91	6 784 410,42	6 748 994,64
TOTAL GENERAL (I + II)	20 425 679,07	1 082 946,95	19 342 732,12	19 097 093,87

FONDATION NAPOLEON
BILAN PASSIF AU 31/12/2021

PASSIF		Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		14 022 447,53	14 022 447,53
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		1 352 420,51	1 352 420,51
Autres		3 054 396,77	6 748 012,93
Report à nouveau			- 1 637 720,99
Excédent ou déficit de l'exercice		340 958,51	- 2 055 895,17
Situation nette (sous total)		18 770 223,32	18 429 264,81
Total I		18 770 223,32	18 429 264,81
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés		87 436,53	192 259,62
Total II		87 436,53	192 259,62
PROVISIONS			
Total III			-
DETTES			
Emprunts et dettes financières diverses		3 236,01	16 223,69
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		200 988,81	210 173,62
Dettes fiscales et sociales		243 930,45	214 664,40
Autres dettes / dettes diverses		36 917,00	34 507,73
Total IV		485 072,27	475 569,44
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		19 342 732,12	19 097 093,87

COMPTE DE RESULTAT 2021

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens et marchandises	95,65	37,00
Ventes de prestations de service	755,28	496,67
Produits de tiers financeurs		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	127 309,33	235 843,37
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 437,65	8 735,28
Utilisations des fonds dédiés	120 857,61	86 838,83
Autres produits	2 751,54	2 565,57
Total I	255 207,06	334 516,72
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	601 939,99	515 199,14
Aides financières	569 378,16	639 243,38
Impôts, taxes et versements assimilés	68 451,70	65 348,68
Salaires et traitements	674 309,20	604 107,25
Charges sociales	339 970,78	318 317,91
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	32 863,03	68 565,11
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	16 034,52	47 409,47
Autres charges		
Total II	2 302 947,38	2 258 190,94
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	- 2 047 740,32	- 1 923 674,22
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 500 000,00	1 150 083,14
Autres intérêts et produits assimilés	255 013,85	94 073,23
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	394 748,64	503 343,51

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	506 395,98		285 624,77
Total III	2 656 158,47		2 033 124,65
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 100,00		468 320,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	258 359,64		1 673 200,37
Total IV	267 459,64		2 141 520,37
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 388 698,83	-	108 395,72
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	340 958,51	-	2 032 069,94
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			48,00
Sur opérations en capital			49 694,12
Produits sur exercices antérieurs			
Total V	-		49 742,12
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			73 567,35
Total VI	-		73 567,35
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	-	23 825,23
Total des produits (I + III + V)	2 911 365,53		2 417 383,49
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 570 407,02		4 473 278,66
SOLDE INTERMEDIAIRE			
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
EXCEDENT OU DEFICIT	340 958,51	-	2 055 895,17
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Bénévolat	10 800,00		9 720,00
TOTAL	10 800,00		9 720,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Personnel bénévole	10 800,00		9 720,00
TOTAL	10 800,00		9 720,00

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de **19 342 732,12 euros**, et au compte de résultat dégageant un résultat bénéficiaire de **340 958,51 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

I – DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

La Fondation Napoléon a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

II - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : Impact significatif

Les mesures prises par le gouvernement français au cours de l'année 2021 pour faire face à la crise sanitaire, et notamment les différents confinements, couvre feu et autres restrictions de circulation au niveau national, n'ont pas eu d'impact significatif sur le résultat de cette année.

La pandémie est toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels et il est difficile d'en évaluer les conséquences précises pour les exercices à venir. Nous estimons néanmoins que cette situation n'est pas en mesure de remettre en cause le principe de notre continuité d'exploitation sur notre prochain exercice.

2021, année Napoléon

Cette dernière année de bicentenaire a engagé la Fondation Napoléon dans de nombreux partenariats, ainsi qu'un financement accru en termes de mécénat.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif. Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03 sous réserves des dispositions particulières, notamment des principes énoncés dans le règlement ANC 2018-06 relatif au plan comptable associatif, modifié par le règlement ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices
L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et des valeurs actuelles.

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 149 415.37euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros) est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2021 comme suit :

	Estimation au 31/12/2021	Produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2021
Valeurs mobilières de placement <i>(Fondation de France nu propriétaire 100% Fondation Napoléon usufruitière à 80%)</i>	49,80 M€	1050 K€
Actifs immobiliers <i>(Fondation de France usufruitière à 20% Fondation Napoléon usufruitière à 80%)</i>	21,40 M€	450 K€

Les produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2021 comprennent les 150 K€ reçus au titre d'une subvention des loyers, compensés par une dépense presque équivalente (149 K€)

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe « VIII – Dotation initiale »

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT exercice	Acquisitions/Corrections	Diminutions	FIN exercice
Immobilisations incorporelles				
Donation initiale d'usufruit	5 335 716,00 €	0,00 €	0,00 €	5 335 716,00 €
Immobilisations corporelles				
Installation techniques et matériels	687 900,00 €			687 900,00 €
Les bibliothèques	395 012,00 €			395 012,00 €
La collection	6 895 502,00 €	243 085,50 €		7 138 587,50 €
TOTAL GENERAL	13 314 130,00 €	243 085,50 €	0,00 €	13 557 215,50 €

La Collection, dont la valeur inscrite à l'actif est de 7 138 587 euros ne fait pas l'objet d'amortissement ou de dépréciation, les biens détenus ne perdant pas de valeur. Sa valeur vénale estimée est précisée au paragraphe « VIII - Dotation initiale ».

Acquisitions de l'exercice :

- Objets d'arts 243 085,50 €

Total 243 085,50 €

Sorties de l'exercice

Pas de cessions en 2021.

V - AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 32 863,03 € :

- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 20% et 33,33 % linéaire pour le matériel informatique.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.
- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- calculée au taux de 100 % sans prorata temporis pour les logiciels WEB.

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	FIN Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €	0 €	0 €
Installation techniques et matériels	611 113 €	26 981 €	0 €	638 094 €
Les bibliothèques	354 918 €	5 882 €	0 €	360 800 €
La collection	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GENERAL	966 031 €	32 863 €	0 €	998 894 €

VI - DIFFERENCE D'ÉVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 9 100,00 €, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 394 748,64 €.

Récapitulatif de la valeur des titres en portefeuille

	Evaluation au bilan	Valeur de marché
Actions françaises	2 554 217 €	3 113 862 €
Actions étrangères	2 480 262 €	2 758 952 €
SICAV & FCP	1 199 868 €	1 477 852 €
Total	6 234 346 €	7 350 666 €

VII - FONDS PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres					
	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Dotation initiale	14 022 447,53				14 022 447,53
Réserves					
Réserve statutaire	1 352 420,51				1 352 420,51
Autres réserves	6 748 012,93			- 3 693 616,16	3 054 396,77
Report à nouveau	- 1 637 720,99	- 2 055 895,17		3 693 616,16	0
Excédent ou déficit de l'exercice	- 2 055 895,17	2 055 895,17	340 958,51		+ 340 958,51
Situation nette	18 429 264,81	-	340 958,51		18 770 223,32

VIII – DOTATION INITIALE

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

Composition Dotation initiale (en €)	Valeur de la dotation initiale reçue	Valeur actif brut au 31/12/2021	Valeur actif net au 31/12/2021	valeur vénale estimée au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Usufuit du portefeuille de valeurs mobilières	3 249 094	3 249 094	3 249 094	non disponible (cf. IV)
Usufuit du patrimoine foncier	2 086 667	2 086 667	2 086 667	
Immobilisations corporelles				
Collection M. Lapeyre	6 512 249	7 138 587	7 138 587	12 997 355
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437	6 234 346	6 150 293	7 941 059
Total Dotation initiale	14 022 447	18 708 695	18 624 642	20 938 414

En 2021, conformément à sa mission, la Fondation a maintenu et même augmenté la valeur de la dotation initiale (14 022 K€) que ce soit en valeur brute (18 708 695€) ou nette (18 624 642€). Par ailleurs, les revenus de cette dotation continuent de financer presque entièrement les actions de la Fondation.

IX - FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public							
Rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène	470	6 576				7 046	
Restauration des plans et dessins de Napoléon - Archives Nationales	143 759		80 436			63 323	
Restaurer le tombeau de Napoléon	33 941	3 622	3 394			3 622	
Chaire Napoléon	7 344	4 275	1 570			10 049	
Bibliothèque numérique	6 746	1 561	4 911			3 396	
TOTAL	192 260	16 035	120 858	0	0	87 437	

Conformément à l'application du règlement ANC 2018-06, à compter du 1^{er} janvier 2020, les dons reçus, les frais engagés, ainsi que les utilisations des fonds dédiés et les reports de fonds dédiés au 31/12/2021 sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation.

a) Restauration des plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives nationales

En 2017, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer les plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives Nationales.

Au 31.12.2020, il subsistait un reliquat de dons de 143 759 € et il a été dépensé un total de 80 436 euros sur l'exercice 2021. Il reste un solde disponible de 63 323 euros au 31 décembre 2021.

b) Restauration du tombeau de Napoléon

En 2019, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer le tombeau de Napoléon aux Invalides.

Au 31.12.2020, il subsistait un reliquat de dons de 33 941 €. Il a été collecté 72 589 € de dons et dépensé 102 908 euros en 2021. Il reste un solde disponible de 3 622 € au 31 décembre 2021.

X - PROVISIONS

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PROVISION DEPRECIATION TITRES	469 701,00 €	9 100,00 €	394 748,64 €	84 052,36 €
TOTAL GENERAL	469 701,00 €	9 100,00 €	394 748,64 €	84 052,36 €

XI - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Ces créances et dettes sont à échéance de moins d'un an.

N	
CREANCES et DETTES	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	13 245,24 €
CREANCES FISCALES ET SOCIALES A RECEVOIR	15 888,74 €
Total Produits à recevoir	29 133,98 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (exploitation)	0,00 €
Total charges constatées d'avance	
CHARGES FINANCIERES A PAYER	0,00 €
FOURNISSEURS	200 988,81 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES A PAYER	243 930,45 €
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER	36 917,00 €
DIVERS	0,00 €
Total Dettes à payer	481 836,26 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (exploitation)	0,00 €
Total Produits constatés d'avance	0,00 €

XII - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié	
Cadres	4
Employés	9

Total	13

XIII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIV - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 495 385 € au 31 décembre 2021. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires (+3%) et d'un taux d'actualisation financière retenu de 0,34% (Taux Iboox Corporates AA).

XV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 720 heures en 2021, soit l'équivalent d'une demie employée à temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation en pied de compte de résultat des contributions volontaires des bénévoles à 10 800 € en 2021, contre 9 720 € l'année précédente.

XVI – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

XVII – EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

XVIII – DISPOSITION SPECIFIQUES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC (AGP)

Le montant des dons reçus par la Fondation en 2021 s'élève à 127 309 €. A ce titre, la Fondation présente deux documents analytiques complémentaires :

- Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
- Et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Méthodologie d'élaboration du CROD et CER

En préambule, les explications relatives au CROD le sont également pour le CER puisque ce dernier n'est qu'une émanation du CROD ne reprenant que la colonne « générosité du public ».

Concernant l'élaboration du CROD, la partie « Produits » utilise exclusivement la comptabilité générale, c'est donc la nature comptable qui permet de flécher les recettes sur les lignes concernées :

- Les lignes 1.1 à 1.3 sont affectées à la colonne « générosité du public »,
- les autres produits (lignes 2, 3, 4, 5) sont considérés comme « hors générosité du public ».

La partie « Charges » fait appel à la fois à la comptabilité générale et à la comptabilité analytique :

- Les missions sociales :
 - Ligne 1.1 Les actions réalisées en France par l'organisme correspondent à l'entretien et la valorisation de la Collection, aux activités numériques, à la gestion de la bibliothèque, à la tenue de conférences et à l'organisation d'événements dans le cadre de l'objet social, aux frais de gestion des mécénats octroyés, aux bourses d'études, au Grand prix, et à l'utilisation des fonds collectés dans le cadre de la souscription Archives Nationales, et des appels aux dons pour la Chaire Napoléon et la bibliothèque numérique. Seuls les fonds utilisés dans le cadre de la souscription Archives Nationales et des collectes pour la Chaire Napoléon et la bibliothèque numérique sont financés par la générosité du public.
 - Ligne 1.1 Les versements à d'autres organismes en France correspondent aux aides financières accordées par la Fondation, notamment celles attribuées à l'Association du Souvenir Napoléonien (pour son fonctionnement et la Revue du Souvenir Napoléonien), et aux fonds reversés au musée de l'Armée dans le cadre de la souscription du Tombeau. La générosité du public finance uniquement les fonds reversés au musée de l'Armée.
 - Ligne 1.2 Les actions réalisées par l'organisme à l'étranger correspondent à la tenue de conférences.
 - Ligne 1.2 Les versements à d'autres organismes à l'étranger correspondent aux fonds reversés dans le cadre de la souscription Sainte Hélène, financés intégralement par la générosité publique.

- Les frais d'appel à la générosité du public, ligne 2.1, correspondent aux frais de communication et de sollicitation.
- Les frais de fonctionnement correspondent aux coûts des services supports, incluant les charges financières et exceptionnelles.

Les fonds reçus de la générosité publique sont donc intégralement réemployés conformément aux engagements de la Fondation.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	127 309	127 309	235 843	235 843
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public *	2 268 450		1 591 358	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	394 749		503 344	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	120 858	120 858	86 839	86 839
TOTAL	2 911 366	248 167	2 417 383	322 682
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 033 349	86 917	812 399	25 026

- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	435 168	102 908	539 569	242 269
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme			8 113	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			7 978	7 978
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 031		30 032	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT **	1 038 861		2 490 894	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	41 963		536 885	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	16 035	16 035	47 409	47 409
TOTAL	2 570 407	205 859	4 473 279	322 682
EXCEDENT OU DEFICIT	340 959	42 308	- 2 055 895	0
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	10 800	10 800	9 720	9 720
TOTAL	10 800	10 800	9 720	9 720
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	10 800	10 800	9 720	9 720
TOTAL	10 800	10 800	9 720	9 720

* 2.4 Autres produits non liés à la générosité du public : ce montant intègre les produits financiers et exceptionnels hors reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges.

** 3 – frais de fonctionnement : ce montant intègre les charges financières et exceptionnelles hors dotations aux provisions et dépréciations.

COMpte D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	86 917	25 026	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	102 908	242 269	- Dons manuels	127 309	235 843
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	7 978	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	189 824	275 273	TOTAL DES RESSOURCES	127 309	235 843
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	16 035	47 409	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	120 858	86 839
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	205 859	322 682	TOTAL	248 167	322 682
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	10 800	9 720	Bénévolat	10 800	9 720
TOTAL	10 800	9 720	TOTAL	10 800	9 720

FONDATION NAPOLEON

7 rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 PARIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2021**

FONDATION NAPOLEON

7 rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 PARIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2021**

Aux administrateurs de la FONDATION NAPOLEON,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du trésorier arrêté par le Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier sur les comptes annuels arrêtés par le Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 juin 2022

Le commissaire aux comptes
RSA



Isabelle COUTERET
Associée

FONDATION NAPOLEON

**7 rue Geoffroy Saint Hilaire
75005 PARIS**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2021

SOU MIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 21 juin 2022

SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

- BILAN 2021

FONDATION NAPOLEON

BILAN ACTIF AU 31/12/2021

ACTIF	Exercice 31/12/2021 (selon ANC 2018-06)		Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Donation initiale d'usufruit	5 335 715,60		5 335 715,60
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Installations techniques et matériels	687 900,21	638 093,02	49 807,19
Les bibliothèques	395 012,47	360 801,02	34 211,45
La Collection	7 138 587,46		7 138 587,46
Immobilisations financières			
Total I	13 557 215,74	998 894,04	12 558 321,70
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	14 590,14		14 590,14
Créances			
Autres	29 133,98		29 133,98
Diverses			
Valeurs mobilières de placement	6 234 346,26	84 052,91	6 150 293,35
Disponibilités	590 392,95		590 392,95
Total II	6 868 463,33	84 052,91	6 784 410,42
TOTAL GENERAL (I + II)	20 425 679,07	1 082 946,95	19 342 732,12
			19 097 093,87

FONDATION NAPOLEON
BILAN PASSIF AU 31/12/2021

PASSIF	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	14 022 447,53	14 022 447,53
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 352 420,51	1 352 420,51
Autres	3 054 396,77	6 748 012,93
Report à nouveau		1 637 720,99
Excédent ou déficit de l'exercice	340 958,51	2 055 895,17
Situation nette (sous total)	18 770 223,32	18 429 264,81
Total I	18 770 223,32	18 429 264,81
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	87 436,53	192 259,62
Total II	87 436,53	192 259,62
PROVISIONS		
Total III		-
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses	3 236,01	16 223,69
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	200 988,81	210 173,62
Dettes fiscales et sociales	243 930,45	214 664,40
Autres dettes / dettes diverses	36 917,00	34 507,73
Total IV	485 072,27	475 569,44
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	19 342 732,12	19 097 093,87

COMPTE DE RESULTAT 2021

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens et marchandises	95,65	37,00
Ventes de prestations de service	755,28	496,67
Produits de tiers financeurs		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	127 309,33	235 843,37
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 437,65	8 735,28
Utilisations des fonds dédiés	120 857,61	86 838,83
Autres produits	2 751,54	2 565,57
Total I	255 207,06	334 516,72
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	601 939,99	515 199,14
Aides financières	569 378,16	639 243,38
Impôts, taxes et versements assimilés	68 451,70	65 348,68
Salaires et traitements	674 309,20	604 107,25
Charges sociales	339 970,78	318 317,91
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	32 863,03	68 565,11
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	16 034,52	47 409,47
Autres charges		
Total II	2 302 947,38	2 258 190,94
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	- 2 047 740,32	- 1 923 674,22
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 500 000,00	1 150 083,14
Autres intérêts et produits assimilés	255 013,85	94 073,23
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	394 748,64	503 343,51

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	506 395,98	285 624,77
Total III	2 656 158,47	2 033 124,65
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 100,00	468 320,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	258 359,64	1 673 200,37
Total IV	267 459,64	2 141 520,37
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 388 698,83	- 108 395,72
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	340 958,51	- 2 032 069,94
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		48,00
Sur opérations en capital		49 694,12
Produits sur exercices antérieurs		
Total V	-	49 742,12
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		73 567,35
Total VI	-	73 567,35
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	- 23 825,23
Total des produits (I + III + V)	2 911 365,53	2 417 383,49
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 570 407,02	4 473 278,66
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	340 958,51	- 2 055 895,17
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	10 800,00	9 720,00
TOTAL	10 800,00	9 720,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	10 800,00	9 720,00
TOTAL	10 800,00	9 720,00

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de **19 342 732,12 euros**, et au compte de résultat dégageant un résultat bénéficiaire de **340 958,51 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

I – DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

La Fondation Napoléon a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

II - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : Impact significatif

Les mesures prises par le gouvernement français au cours de l'année 2021 pour faire face à la crise sanitaire, et notamment les différents confinements, couvre feux et autres restrictions de circulation au niveau national, n'ont pas eu d'impact significatif sur le résultat de cette année.

La pandémie est toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels et il est difficile d'en évaluer les conséquences précises pour les exercices à venir. Nous estimons néanmoins que cette situation n'est pas en mesure de remettre en cause le principe de notre continuité d'exploitation sur notre prochain exercice.

2021, année Napoléon

Cette dernière année de bicentenaire a engagé la Fondation Napoléon dans de nombreux partenariats, ainsi qu'un financement accru en termes de mécénat.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif. Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03 sous réserves des dispositions particulières, notamment des principes énoncés dans le règlement ANC 2018-06 relatif au plan comptable associatif, modifié par le règlement ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices
L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et des valeurs actuelles.

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 149 415.37euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros) est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2021 comme suit :

	Estimation au 31/12/2021	Produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2021
Valeurs mobilières de placement <i>(Fondation de France nu propriétaire 100% Fondation Napoléon usufruitière à 80%)</i>	49,80 M€	1050 K€
Actifs immobiliers <i>(Fondation de France usufruitière à 20% Fondation Napoléon usufruitière à 80%)</i>	21,40 M€	450 K€

Les produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2021 comprennent les 150 K€ reçus au titre d'une subvention des loyers, compensés par une dépense presque équivalente (149 K€)

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe « VIII – Dotation initiale »

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT exercice	Acquisitions/Corrections	Diminutions	FIN exercice
Immobilisations incorporelles				
Donation initiale d'usufruit	5 335 716,00 €	0,00 €	0,00 €	5 335 716,00 €
Immobilisations corporelles				
Installation techniques et matériels	687 900,00 €			687 900,00 €
Les bibliothèques	395 012,00 €			395 012,00 €
La collection	6 895 502,00 €	243 085,50 €		7 138 587,50 €
TOTAL GENERAL	13 314 130,00 €	243 085,50 €	0,00 €	13 557 215,50 €

La Collection, dont la valeur inscrite à l'actif est de 7 138 587 euros ne fait pas l'objet d'amortissement ou de dépréciation, les biens détenus ne perdant pas de valeur. Sa valeur vénale estimée est précisée au paragraphe « VIII - Dotation initiale ».

Acquisitions de l'exercice :

- Objets d'arts 243 085,50 €

Total 243 085,50 €

Sorties de l'exercice

Pas de cessions en 2021.

V - AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 32 863,03 € :

- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 20% et 33,33 % linéaire pour le matériel informatique.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.
- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- calculée au taux de 100 % sans prorata temporis pour les logiciels WEB.

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	FIN Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €	0 €	0 €
Installation techniques et matériels	611 113 €	26 981 €	0 €	638 094 €
Les bibliothèques	354 918 €	5 882 €	0 €	360 800 €
La collection	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GENERAL	966 031 €	32 863 €	0 €	998 894 €

VI - DIFFERENCE D'ÉVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 9 100,00 €, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 394 748,64 €.

Récapitulatif de la valeur des titres en portefeuille

	Evaluation au bilan	Valeur de marché
Actions françaises	2 554 217 €	3 113 862 €
Actions étrangères	2 480 262 €	2 758 952 €
SICAV & FCP	1 199 868 €	1 477 852 €
Total	6 234 346 €	7 350 666 €

VII - FONDS PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Dotation initiale	14 022 447,53				14 022 447,53
Réserves					
Réserve statutaire	1 352 420,51				1 352 420,51
Autres réserves	6 748 012,93			- 3 693 616,16	3 054 396,77
Report à nouveau	- 1 637 720,99	- 2 055 895,17		3 693 616,16	0
Excédent ou déficit de l'exercice	- 2 055 895,17	2 055 895,17	340 958,51		+ 340 958,51
Situation nette	18 429 264,81	-	340 958,51		18 770 223,32

VIII – DOTATION INITIALE

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

Composition Dotation initiale (en €)	Valeur de la dotation initiale reçue	Valeur actif brut au 31/12/2021	Valeur actif net au 31/12/2021	valeur vénale estimée au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Usufuit du portefeuille de valeurs mobilières	3 249 094	3 249 094	3 249 094	non disponible (cf. IV)
Usufuit du patrimoine foncier	2 086 667	2 086 667	2 086 667	
Immobilisations corporelles				
Collection M. Lapeyre	6 512 249	7 138 587	7 138 587	12 997 355
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437	6 234 346	6 150 293	7 941 059
Total Dotation initiale	14 022 447	18 708 695	18 624 642	20 938 414

En 2021, conformément à sa mission, la Fondation a maintenu et même augmenté la valeur de la dotation initiale (14 022 K€) que ce soit en valeur brute (18 708 695€) ou nette (18 624 642€). Par ailleurs, les revenus de cette dotation continuent de financer presque entièrement les actions de la Fondation.

IX - FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public							
Rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène	470	6 576				7 046	
Restauration des plans et dessins de Napoléon - Archives Nationales	143 759		80 436			63 323	
Restaurer le tombeau de Napoléon	33 941	3 622	3 394			3 622	
Chaire Napoléon	7 344	4 275	1 570			10 049	
Bibliothèque numérique	6 746	1 561	4 911			3 396	
TOTAL	192 260	16 035	120 858	0	0	87 437	

Conformément à l'application du règlement ANC 2018-06, à compter du 1^{er} janvier 2020, les dons reçus, les frais engagés, ainsi que les utilisations des fonds dédiés et les reports de fonds dédiés au 31/12/2021 sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation.

a) Restauration des plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives nationales

En 2017, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer les plans et dessins de Napoléon conservés aux Archives Nationales.

Au 31.12.2020, il subsistait un reliquat de dons de 143 759 € et il a été dépensé un total de 80 436 euros sur l'exercice 2021. Il reste un solde disponible de 63 323 euros au 31 décembre 2021.

b) Restauration du tombeau de Napoléon

En 2019, la Fondation Napoléon a lancé une souscription pour restaurer le tombeau de Napoléon aux Invalides.

Au 31.12.2020, il subsistait un reliquat de dons de 33 941 €. Il a été collecté 72 589 € de dons et dépensé 102 908 euros en 2021. Il reste un solde disponible de 3 622 € au 31 décembre 2021.

X - PROVISIONS

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PROVISION DEPRECIATION TITRES	469 701,00 €	9 100,00 €	394 748,64 €	84 052,36 €
TOTAL GENERAL	469 701,00 €	9 100,00 €	394 748,64 €	84 052,36 €

XI - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Ces créances et dettes sont à échéance de moins d'un an.

		N
CREANCES et DETTES	Montant	
PRODUITS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	13 245,24 €	
CREANCES FISCALES ET SOCIALES A RECEVOIR	15 888,74 €	
Total Produits à recevoir	29 133,98 €	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (exploitation)	0,00 €	
Total charges constatées d'avance		
CHARGES FINANCIERES A PAYER	0,00 €	
FOURNISSEURS	200 988,81 €	
DETTES FISCALES ET SOCIALES A PAYER	243 930,45 €	
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER	36 917,00 €	
DIVERS	0,00 €	
Total Dettes à payer	481 836,26 €	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (exploitation)	0,00 €	
Total Produits constatés d'avance	0,00 €	

XII - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié	
Cadres	4
Employés	9

Total	13

XIII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIV - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 495 385 € au 31 décembre 2021. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires (+3%) et d'un taux d'actualisation financière retenu de 0,34% (Taux Iboox Corporates AA).

XV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 720 heures en 2021, soit l'équivalent d'une demie employée à temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation en pied de compte de résultat des contributions volontaires des bénévoles à 10 800 € en 2021, contre 9 720 € l'année précédente.

XVI – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

XVII – EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

XVIII – DISPOSITION SPECIFIQUES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC (AGP)

Le montant des dons reçus par la Fondation en 2021 s'élève à 127 309 €. A ce titre, la Fondation présente deux documents analytiques complémentaires :

- Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
- Et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Méthodologie d'élaboration du CROD et CER

En préambule, les explications relatives au CROD le sont également pour le CER puisque ce dernier n'est qu'une émanation du CROD ne reprenant que la colonne « générosité du public ».

Concernant l'élaboration du CROD, la partie « Produits » utilise exclusivement la comptabilité générale, c'est donc la nature comptable qui permet de flécher les recettes sur les lignes concernées :

- Les lignes 1.1 à 1.3 sont affectées à la colonne « générosité du public »,
- les autres produits (lignes 2, 3, 4, 5) sont considérés comme « hors générosité du public ».

La partie « Charges » fait appel à la fois à la comptabilité générale et à la comptabilité analytique :

- Les missions sociales :
 - o Ligne 1.1 Les actions réalisées en France par l'organisme correspondent à l'entretien et la valorisation de la Collection, aux activités numériques, à la gestion de la bibliothèque, à la tenue de conférences et à l'organisation d'événements dans le cadre de l'objet social, aux frais de gestion des mécénats octroyés, aux bourses d'études, au Grand prix, et à l'utilisation des fonds collectés dans le cadre de la souscription Archives Nationales, et des appels aux dons pour la Chaire Napoléon et la bibliothèque numérique. Seuls les fonds utilisés dans le cadre de la souscription Archives Nationales et des collectes pour la Chaire Napoléon et la bibliothèque numérique sont financés par la générosité du public.
 - o Ligne 1.1 Les versements à d'autres organismes en France correspondent aux aides financières accordées par la Fondation, notamment celles attribuées à l'Association du Souvenir Napoléonien (pour son fonctionnement et la Revue du Souvenir Napoléonien), et aux fonds reversés au musée de l'Armée dans le cadre de la souscription du Tombeau. La générosité du public finance uniquement les fonds reversés au musée de l'Armée.
 - o Ligne 1.2 Les actions réalisées par l'organisme à l'étranger correspondent à la tenue de conférences.
 - o Ligne 1.2 Les versements à d'autres organismes à l'étranger correspondent aux fonds reversés dans le cadre de la souscription Sainte Hélène, financés intégralement par la générosité publique.

- Les frais d'appel à la générosité du public, ligne 2.1, correspondent aux frais de communication et de sollicitation.
- Les frais de fonctionnement correspondent aux coûts des services supports, incluant les charges financières et exceptionnelles.

Les fonds reçus de la générosité publique sont donc intégralement réemployés conformément aux engagements de la Fondation.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	127 309	127 309	235 843	235 843
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public *	2 268 450		1 591 358	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	394 749		503 344	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	120 858	120 858	86 839	86 839
TOTAL	2 911 366	248 167	2 417 383	322 682
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 033 349	86 917	812 399	25 026

- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	435 168	102 908	539 569	242 269
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme			8 113	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			7 978	7 978
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 031		30 032	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT **	1 038 861		2 490 894	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	41 963		536 885	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	16 035	16 035	47 409	47 409
TOTAL	2 570 407	205 859	4 473 279	322 682
EXCEDENT OU DEFICIT	340 959	42 308	2 055 895	0
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	10 800	10 800	9 720	9 720
TOTAL	10 800	10 800	9 720	9 720
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	10 800	10 800	9 720	9 720
TOTAL	10 800	10 800	9 720	9 720

* 2.4 Autres produits non liés à la générosité du public : ce montant intègre les produits financiers et exceptionnels hors reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges.

** 3 – frais de fonctionnement : ce montant intègre les charges financières et exceptionnelles hors dotations aux provisions et dépréciations.

COMpte D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	86 917	25 026	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	102 908	242 269	- Dons manuels	127 309	235 843
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		7 978	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	189 824	275 273	TOTAL DES RESSOURCES	127 309	235 843
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	16 035	47 409	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	120 858	86 839
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	205 859	322 682	TOTAL	248 167	322 682
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	10 800	9 720	Bénévolat	10 800	9 720
TOTAL	10 800	9 720	TOTAL	10 800	9 720